



PUBLIC

Compte rendu de la rencontre de travail sur le budget 2026 de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 3 décembre 2025 à 9 h à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Vincent Roy, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Rachel M. Deslauriers, Adrian Corbo, Steve Moran, Isabelle Cousineau, Isabelle N. Miron, Julie Bélisle, Tiffany-Lee Norris Parent, Marc Carrière, Catherine Craig-St-Louis, Luc Chénier, Chloé Bourgeois, Jean Lessard, Michael Korhonen et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Vincent Roy préside la séance.

Sont absents, madame la conseillère Sonia Ben-Arfa et monsieur le conseiller Timmy D. Jutras.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Catherine Leclerc, directrice adjointe de cabinet, Bob Rioux, directeur des communications du Cabinet du conseiller désigné, Éric Pilote, conseiller stratégique du Cabinet du conseiller désigné et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Rita Chahine, directrice, Infrastructures et projets, Renée Guénette, chef de division, Finances, Richard Kouamé, directeur, Finances, Jacynthe Matteau, cheffe de section – Immobilisation et dette, Finances, Joao Moreira, directeur adjoint, Infrastructures et projets, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Alain Renaud, directeur, Planification des actifs et des investissements, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications et Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer.

RT20251203-P1

PLAN D'INVESTISSEMENTS – VOLET MAINTIEN 2026-2030

Présentation par monsieur Alain Renaud, accompagné de messieurs Richard Kouamé et Simon Comtois.

Plan de la présentation :

- Principes généraux;
- Financement;
- Principaux projets non-retenus;
- Demandes des élus (présentation à venir);
- Projets au plan d'investissements;
- Options pour combler le déficit budgétaire;
- Recommandations;

- Annexes pour références :
 - A – Plan d'investissements 2026-2030 – volet maintien (PIVM) détaillé
 - B – Projets soulevés par les services pour priorisation au bloc D

RECOMMANDATIONS :

CE-FIN-2025-018

Le comité recommande au conseil d'atteindre le niveau requis de 236 M\$ par année (qui constitue un minimum sur la base de coûts constants, et qui devra être indexé pour tenir compte de l'inflation et du vieillissement des actifs) en haussant graduellement le montant global de ses investissements annuels sur la durée du prochain PFLT. (REC no 1).

Pour le budget 2026, cette recommandation tel que formulée par le comité se traduit par la hausse des investissements en maintien équivalent à un pourcent du compte de taxes, financée par la dette.

CE-FIN-2025-019

Le comité exécutif recommande au conseil :

- d'adopter au Bloc D, une enveloppe de 1 440 000 \$ au PIVM 2026 pour la bonification de l'enveloppe des trottoirs manquants (inclus l'ajout d'un montant de 500 000 \$ supplémentaire par rapport au PIVM 2025 pour l'année 2026;
- De déplacer le projet suivant prévu initialement au PIVM à même la liste des projets du Bloc D à être priorisés par le conseil :
 - Bonification de l'enveloppe des trottoirs manquants (enveloppes des années 2027 à 2030 = 500 000 \$ additionnel par année transféré)

CE-FIN-2025-020

Le comité exécutif recommande au conseil de reprioriser un montant de 11 389 000 \$ provenant de sommes accumulées dans divers projets des PIVM antérieurs afin d'utiliser les fonds libérés pour financer le PIVM 2026-2030.

CE-FIN-2025-021

Le comité exécutif recommande au conseil d'approprier des fonds totaux de 23 970 000 \$, pour les années 2026 à 2030, provenant de la réserve cycle de vie pour financer des travaux de réfection sur les infrastructures identifiées comme faisant partie de la réserve cycle de vie.

CE-FIN-2025-022

Le comité exécutif recommande au conseil de financer la construction du second écocentre - secteur ouest par les redevances de développement, les redevances du PGMR (projets en cours) et par la tarification GMR. Les montants révisés au PIVM sont les suivants : 18 600 000 \$ pour 2026 et 800 000 \$ pour l'année 2027.

CE-FIN-2025-023

Le comité exécutif recommande au conseil d'augmenter la dette pour financer le remplacement de véhicules en fin de vie reliés au premier Schéma de couverture de risque en incendie, soit 538 000 \$ en 2026 pour donner suite aux nouvelles normes exigées du gouvernement du Québec et conformément au plan financier à long terme 2023-2032.

CE-FIN-2025-024

Le comité exécutif recommande au conseil de bonifier l'enveloppe de la TECQ de l'année 2029 de 1 699 000 \$ à la suite d'une révision du montage financier et à inclure le financement provenant de la subvention du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) pour permettre de poursuivre la réalisation des travaux prévus sur le chemin Pink et le boulevard La Vérendrye pour une somme de 70 425 000 \$, soit 40 175 000 \$ en 2026 et 30 250 000 \$ en 2027.

CE-FIN-2025-025

Le comité exécutif recommande au conseil d'augmenter le financement par emprunt de 2 800 000 \$ pour l'année 2026 et de 9 800 000 \$ par année à partir de l'année 2027 à la suite de la diminution du financement comptant attribué au Plan d'investissements – Volet maintien.

CE-FIN-2025-026

Le comité exécutif recommande au conseil l'adoption du Plan d'investissements 2026-2030 – Volet maintien tel que présenté.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Différents questionnements et demande de précisions sont adressés, avec réponses de l'administration :

- Le défi est grand pour atteindre le niveau de service souhaité pour les infrastructures, en raison de différents enjeux. Le Chantier sur les infrastructures permettra d'analyser les enjeux et de proposer des solutions;
- Une proposition est faite par madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette : mise en place d'un chantier sur l'équité territoriale, pour éclairer le débat public et permettre aux élus de prendre les meilleures décisions. Des explications sont données sur les objectifs recherchés et les indicateurs souhaités, pour un retour en 2026;
- Est-ce que le montant identifié à la page 45 pour le bassin de rétention zone blanche sera seulement pour l'acquisition des terrains requis. Les démarches d'acquisition sont en cours, la construction sera réalisée par la suite dans un délai de trois à cinq ans. Le montant sera donc déplacé à l'année 2029, pour la construction. Des explications sont données en ce qui a trait aux frais d'acquisition;
- Retour sur les investissements qui seront faits en 2026-2030 et emphase sur les projets importants qui seront réalisés, notamment quant à la bonification de l'enveloppe de l'eau colorée;
- Le cheminement de certains dossiers en mobilité est souligné, notamment le programme annuel de mesures et de modération de la circulation;
- Coquille à la page 46 : la réfection de la phase 5 est à Masson-Angers et non à Buckingham;
- Une autre liste sera présentée pour la globalité du Bloc D, à laquelle sera notamment ajouté le projet des deux glaces dans l'est;
- Mise à niveau des étangs BMA : bonification et augmentation de la capacité des infrastructures, des travaux sont déjà en cours;
- Des précisions sont demandées quant au report des sommes pour le SSIG – il s'agit des véhicules incendie, le report a déjà été discuté avec les services, pour des questions de financement;
- Des précisions sont données en ce qui a trait aux montants prévus pour les travaux préparatoires pour le Tramway (page 58);
- Mise à jour sur les études réalisées et à venir pour le projet Chambord ainsi que sur les sommes investies à ce jour;
- Précisions sur les ressources humaines qui travaillent aux projets de Tramway, futur Centre hospitalier... Préoccupations quant aux coûts pour la Ville;
- Questionnement sur les coûts pour le bassin Chambord, selon les suites du dossier;
- Craintes quant à la capacité des ressources de la Ville vs l'implication dans le projet Tramway;
- Aucune somme prévue pour la mise à niveau de la Maison du citoyen dans les prochaines années – évaluations en cours et à venir, stratégie à déployer en ce qui a trait aux investissements requis;
- Présentation à venir sur le déploiement de certains espaces à aménager pour bien accueillir les citoyens (Espaces citoyens – Page 32);
- Réfection du réseau routier – les investissements identifiés à la page 40 sont ceux de base, il y en aura d'autres pour des projets spécifiques (page 52). Des études environnementales sont toujours en cours;
- Précisions sur les délais pour la réalisation d'un projet (notamment bassin de rétention) – des délais de trois à cinq ans sont normaux, en raison des étapes préalables requises;
- Des détails sont présentés sur les autres interventions sur le réseau routier (page 10);
- A-t-on les données sur les investissements requis pour les surverses – il y a deux volets dans le dossier des surverses : obligations légales et possibilité d'augmenter la capacité des infrastructures. Des informations sont données sur le Chantier sur la gestion de l'urbanisation récemment mis en place à la Ville, de grands travaux sont en cours;
- Préoccupations quant aux délais pour le début des travaux dans le dossier Chambord – retour sur le contenu de la lettre envoyée aux citoyens, considérant qu'il s'agit d'un projet de grande envergure;

- Quels sont les montants disponibles pour le Programme d'érosion et stabilisation de terrains – il s'agit d'un fonds récurrent, en fonction de la capacité des ressources disponibles. Des analyses sont en cours, pour éventuellement formuler des recommandations;
- Quant aux surverses, l'administration vise une bonne gestion de son territoire et non l'adoption du règlement imposant un moratoire;
- Remerciements aux équipes pour les travaux réalisés pour le PIVM, il s'agit de dossiers complexes.

La rencontre de travail sur l'étude du budget 2026 est suspendue à 10 h 30.

Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget 2026 à 10 h 45.

RT20251203-P2

ENVELOPPES DÉTAILLÉES DU PIVM

Présentation par mesdames Rita Chahine et Renée Guénette, accompagnées de monsieur Alain Renaud.

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter la nouvelle approche de gestion des enveloppes détaillées du Plan d'investissement – Volet maintien (PIVM);
- approuver l'approche par le conseil.

Plan de la présentation :

1. Approche actuelle;
2. Enjeux reliés aux enveloppes détaillées;
3. Approche proposée;
4. Recommandations;
5. Annexes.

RECOMMANDATION :

CP-FIN-2025-027

Le Comité exécutif recommande au conseil l'application de la nouvelle approche de gestion des enveloppes pour les enveloppes suivantes :

- Réfection du réseau routier et pavage du réseau local;
- Trottoirs manquants et bonifications;
- Programme de réfection d'aqueduc et d'égouts;
- Plan d'investissements communautaires (PIC);

et rendre effective cette approche dès l'adoption du Plan d'investissement – Volet maintien 2026-2028.

Cette nouvelle approche sera également applicable aux enveloppes des années antérieures.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Différents questionnements et demande de précisions sont adressés, avec réponses de l'administration :

- Excellente initiative d'optimiser la gestion des enveloppes détaillées du PIVM, notamment pour permettre plus d'agilité. La reddition de comptes aux élus sera essentielle, pour permettre un canal de communication;
- Antérieurement, le fonctionnement était similaire à celui proposé.

La rencontre de travail sur l'étude du budget 2026 est suspendue à 11 h 12.

M^e Véronique Denis, madame Rita Chahine et monsieur Joao Moreira quittent la rencontre.

Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget 2026 à 13 h.

M^e Camille Doucet-Côté, greffière adjointe, messieurs Marco Pilon, directeur adjoint – Planification et gestion du territoire et programme, Urbanisme et développement durable et Thierry Belinga, chef de service – Habitation, programmes et ententes se joignent à la rencontre.

Monsieur le conseiller Marc Carrière reprend son siège à 13 h 04.

RT20251203-P3

BILAN – LOGEMENTS ABORDABLES

Présentation par messieurs Marco Pilon, Thierry Belinga et madame Renée Guenette

Les objectifs de la présentation sont :

- d'établir le bilan des logements abordables;
- d'explorer les perspectives à venir;
- cerner les enjeux auxquels la Ville en confrontation.

Plan de la présentation :

1. Programmes et statut des projets approuvés;
2. Financement;
3. Perspectives à venir;
4. Enjeux auxquels la Ville est confrontée.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la conseillère Caroline Murray mentionne que le logement abordable est un chantier important en 2026. Elle fait état des différentes démarches actuelles afin de répondre aux besoins en logement.

Messieurs Marco Pilon, Thierry Belinga quittent la rencontre à 13 h 25.

RT20251203-P4

RAPPEL DES COMPOSANTES DU BLOC B

Présentation par monsieur Richard Kouamé.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Aucune question ni commentaire.

RT20251203-P5

STATUT DU FONDS DÉDIÉ ET FONCTIONNEMENT

Présentation par monsieur Richard Kouamé.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Aucune question ni commentaire.

M^e Camille Doucet-Côté quitte la rencontre à 13 h 40.

M^e Véronique Denis, greffière se joint à la rencontre à 13 h 40.

RT20251203-P6

REDDITION DE COMPTE ANNUELLE DU RÈGLEMENT DE REDEVANCE DE DÉVELOPPEMENT

Présentation par monsieur Richard Kouamé, accompagné de monsieur Alain Renaud.

L'objectif de la présentation est de faire rapport annuellement sur la gestion du fonds.

Plan de la présentation :

1. Rappel de certaines dispositions du Règlement numéro 961-2024;
2. État d'avancement des projets;
3. Statut des revenus collectés et leur utilisation.
4. Annexes.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Question sur la constitution du fonds et les investissements possibles légalement. Des explications sont notamment données quant à l'utilisation des intérêts sur les placements.

La rencontre de travail sur l'étude du budget 2026 est suspendue à 14 h 20.

Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget 2026 à 14 h 35.

Monsieur Maxime Courchesne, directeur, Sécurité incendie se joint à la rencontre.

RT20251203-P7

ÉTAT DE SITUATION DU SCRSI 2023-2027

Présentation par monsieur Maxime Courchesne, accompagné de monsieur Yess Gacem et madame Renée Guénette.

Les objectifs de la présentation sont :

- d'informer les membres du conseil municipal des grandes lignes du cadre législatif en matière de sécurité incendie, notamment celles portant sur les schémas de couverture de risques en sécurité incendie;
- de faire état de l'évolution budgétaire actuelle et projetée, des dépenses en immobilisations du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) 2023-2027.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Différents questionnements et demande de précisions sont adressés, avec réponses de l'administration :

- Est-ce que la Ville est équipée pour tout type d'intervention et dans quelle mesure le Service de sécurité incendie (SSIG) doit-il faire appel aux services de la Ville d'Ottawa – les exemples de desserte par Ottawa sont précisés. Dans la majorité des incendies, la Ville de Gatineau est en mesure d'y répondre sécuritairement;
- Est-ce que le coût des soumissions a des impacts sur les opérations – beaucoup de travail est fait pour planifier le remplacement des véhicules avec le Service des travaux publics et plusieurs achats ont été devancés. Par exemple, il y a eu des avis d'intention dans certains dossiers, afin de réduire les délais. Le plan de remise en place pour la flotte des véhicules se passe bien;
- Il y a eu beaucoup d'avancement au niveau du SCRSI au cours des dernières années. Des explications sont demandées en ce qui a trait à l'agrandissement de l'édifice de la caserne – expliqué en partie par les études réalisées relativement aux maladies professionnelles et les bonnes pratiques à mettre en place. Des précisions sont données en ce qui a trait au montant qui devra être financé par la dette et non par la redevance de développement;

- Informations sur les ressources minimales requises selon les différentes interventions. L'étalement urbain impose des défis pour répondre aux obligations du SCRSI;
- Importance de prendre des mesures de protection supplémentaires pour le SSIG.

Fin de la rencontre de travail sur le budget public à 15 h 20.

M^e Véronique Denis
Greffière
Service du greffe

M^e Camille Doucet-Côté
Greffière adjointe
Service du greffe